



PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Préfecture
Cabinet
Direction des sécurités
Bureau de la sécurité publique
et des polices administratives

Affaire suivie par :
Béatrice Laborde
Tél. : 05.59.98.23.58
beatrice.laborde@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

DEMANDE D'AGREMENT D'UN GARDE PARTICULIER

PIECES A FOURNIR

- commission délivrée au garde particulier (modèle ci-joint) dûment complétée, datée et signée
- arrêté préfectoral reconnaissant l'aptitude technique du garde particulier
ou
- demande d'aptitude (imprimé ci-joint) accompagnée de l'attestation de formation
- formulaire d'incompatibilités (imprimé ci-joint)
- copie de la pièce justificative de l'identité du garde particulier (CNI, passeport)
- copie du permis de chasser et de la validation annuelle
- tout document établissant que le demandeur dispose de droits de propriété ou d'usage sur le territoire que le garde particulier sera chargé de surveiller : titre de propriété, bail, contrat, attestation écrite du propriétaire ayant cédé ses droits etc
- plan sur lequel seront localisés les droits : extrait cadastral, carte IGN, ...
- copie de l'agrément délivré antérieurement au garde particulier.

Pau, le

COMMISSION

Je soussigné(e) : M. / Mme
(Nom, prénom, épouse.....)

Date et lieu de naissance
(département, territoire ou pays).....

Domicile :
(adresse complète : n°, rue, code postal, commune).....

Numéro de Téléphone :

Agissant en qualité de :
 propriétaire pour le compte de la société :

Adresse du siège social :

Numéro de téléphone :

Commissionne :

M. / Mme
(Nom, prénom, épouse.....)

Date et lieu de naissance
département, territoire ou pays

Domicile :
(adresse complète : n°, rue, code postal, commune)

Pour assurer la surveillance de :

- ma ou mes propriétés
 - mes droits de chasse
 - mes droits de pêche
- (barrer la mention inutile)*

situé(s)
(Commune(s) massif forestier de....., parcelles n°.....)

- Les documents attestant de mes droits (titre de propriété, bail, contrat, attestation écrite du propriétaire ayant cédé ses droits etc ...) sont annexés à la présente commission.
- La localisation de ces droits figure sur la carte annexée (extrait cadastral, carte IGN...)

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater les infractions suivantes (selon la spécialité du garde et des droits détenus par le commettant / rayer la ou les mentions inutiles)

- infractions touchant à la propriété prévues et réprimées par le code pénal notamment destruction, dégradations, incendie, tags, dépôts de déchets, etc...
- infractions commises en matière de chasse prévues par le code de l'environnement
- infractions commises en matière de pêche en eau douce prévues par le code de l'environnement
- infractions touchant à la propriété forestière
- infractions touchant au domaine routier prévues par le code de la voirie routière

J'atteste que M. n'est pas membre du conseil d'administration de l'association.

Fait àle
Signature

DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'APTITUDE TECHNIQUE

Je soussigné (e) : M. / Mme
(Nom, prénom, épouse ...)

date et lieu de Naissance :
(département, territoire ou pays)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Numéro de Téléphone :

demande la reconnaissance de mon aptitude technique à la fonction de garde particulier

(le cas échéant, préciser la spécialité) :
.....
.....
.....

Fait à le.....
Signature :

Joindre à votre demande tout document justifiant à l'exercice de l'activité de garde particulier
(Exemple : attestations,...)

Article 7 de l'arrêté du 30 août 2006 relatif à la formation des gardes particuliers et à la carte
d'agrément :

*« les personnes ayant exercé la fonction de garde particulier durant trois années peuvent demander
au préfet du département dans lequel elles ont exercé ces fonctions de leur délivrer un arrêté
reconnaissant leur aptitude technique dans leur spécialité ».*

**CERTIFICAT D'INCOMPATIBILITE DE FONCTION
ATTESTATION D'EXERCICE AUX FONCTIONS DE GARDE PARTICULIER**

Je soussigné,

Nom et Prénom :
Né le : à :
Domicilié :
Profession :
Téléphone :

Certifie:

- ne pas être membre du Conseil d'Administration de l'association ou société qui me commissionne et m'engage à ne pas exercer ces fonctions pendant la durée de ma mission de garde ;
- ne pas être propriétaire ou titulaire de droits réels sur les propriétés gardés ;
- ne pas exercer l'une des fonctions suivantes : Officier de police judiciaire (maire ou adjoint notamment), agent de police judiciaire ou APJ adjoint (policier municipal notamment), garde champêtre, ingénieur technicien ou agent de l'ONF et des services forestiers de DRAAF, agent du Conseil Supérieur de la Pêche, agent de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, agent des Parcs Nationaux.

Atteste (cocher la case)

- n'avoir jamais exercé les fonctions de garde dans le passé.
- avoir exercé les fonctions de garde dans le passé. Dans cette hypothèse, joindre une copie du précédent agrément en qualité de garde et de l'arrêté de reconnaissance technique ainsi que l'original de la carte d'agrément devenus sans objet).
- actuellement être agréé pour le compte de (dans ce cas, il conviendra de joindre au présent dossier copie de l'arrêté d'agrément en qualité de garde et de l'arrêté de reconnaissance technique ainsi que l'original de la carte d'agrément devenus sans objet) :
- M.....
M.....

Fait à

Le,

Signature du garde particulier